QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : ABYMES BOURG

Conclusion sanitaire

2023

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Une restriction d'usage a été prise en octobre dernier suite à la dégradation ponctuelle de la qualité l'eau après le passage de la tempête TAMMY.

Ces dépassements résultant de problèmes techniques ont rapidement été signalés au SMGEAG qui a pris les dispositions nécessaires.

- A: Eau de bonne qualité
- B: Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

Votre réseau est alimenté par les captages BRAS DAVID INRA, MOREAU, PEROU, GRANDE RIVIERE IRRIGATION. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle

Elle fait l'objet d'un traitement avant d'être

Votre réseau alimente de facon permanente 1 commune (ABYMES (LES)), soit 42144 personnes. Le responsable des installations est : « SMGEAG ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SMGEAG » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 116 Conformité: 100 %

Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi: 0 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé

Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 50 Valeur maxi: 0 microgramme/L

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 116 Valeur maxi: 0,95 NFU

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Retrouver les résultats des analyses de

l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ALUMINIUM

Dépassements ponctuels de la référence de qualité

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L. Nombre de prélèvements : 107 Valeur moyenne: 78,2 microgramme/L Valeur maxi: 268 microgramme/L

ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Eau agressive

Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Nombre de prélèvements : 11 Valeur movenne: 4 Valeur maxi: 4

Édité le 01/08/2024

UDI 971000039

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée